

Photo d'illustration et les surprises du droit d'image



Nicolas Bugnon, documentaliste et webmaster, Alliance Sud InfoDoc, avec Eva Saro, fondation images et société

«**P**hoto prétexte», c'est ainsi qu'on appelle une image qui sert à illustrer un thème: une femme enceinte pour parler de la grossesse, un garde militaire pour évoquer la sécurité nationale... Mais l'exercice réserve parfois des surprises. Nous en avons fait l'expérience.

Alliance Sud InfoDoc est un centre de documentation public offrant un service d'information sur les grands enjeux mondiaux (environnement, économie, politique) basé avant tout sur la presse d'actualité. Malgré notre expérience, voici une anecdote qui démontre la difficulté de travailler avec les images pour toutes sortes de raisons.

Chaque année, nous organisons un cycle thématique d'événements. En 2017, «Tourisme et développement durable» était notre focus. Pour le dépliant du programme et toute la communication, notre choix s'est porté sur une image avec une touriste occidentale sur un dromadaire mené par un homme arabe. Ce n'est pas la photo présentée dans cet article et en voici la raison. Conformément aux règles en la matière, nous avons acheté l'image à une agence de presse. Dépliant imprimé, envoyé et diffusé, une femme nous contacte, offusquée de voir son visage affiché sur notre site internet. «Comment pouvez-vous? Je n'ai jamais donné mon accord à l'utilisation de mon image!», nous dit-elle.

Il faut savoir que le droit (suisse) permet de photographier les gens sur la voie publique et d'en utiliser l'image, pour autant que les personnes soient prises dans une foule et pas de manière prédominante sur le cliché. Mais cette différence est sujette à interprétation et l'agence avait jugé cette image réglementaire jusqu'à la réaction de la dame en question, qui nous a donc prié de ne plus l'utiliser, raison pour laquelle vous ne la verrez pas. Ainsi, même si l'agence de presse détient les droits d'auteur de la photo qui lui permettent de la vendre, les personnes présentes sur les images ne sont le plus souvent pas au courant que leur visage peut être commercialisé à travers la presse.

L'autre leçon tirée de cette expérience: la réaction de cette personne nous rappelle qu'une image peut être utilisée pour appuyer une certaine idée, tandis que la réalité du cliché est occultée. Nous avons opté pour l'image décrite pour montrer le décalage entre touristes et populations locales, une «photo-prétexte» en somme. Or, nous ne connaissions rien de cette dame et de ce qui l'avait amenée là, ni même le lieu et l'année où la photo avait été prise. Hors de son contexte d'origine, l'histoire d'une image est gommée et remplacée

Vos premières réactions face à cette image?

Cochez ce qui convient

- Tiens! Dans quel pays est-on?
- Qui sont ces gens et que font-ils?
- Savent-ils que la photo prise d'eux peut servir à mille usages?
- Qui a photographié cet instant et dans quel but?



par une nouvelle interprétation. Il s'agit donc de garder un regard critique sur les illustrations de presse utilisées dans l'actualité.

Au final, nous avons utilisé l'image ci-dessus, gratuite et libre de droits (© CC0 Public Domain / Simon Steinberger). Il n'empêche que les gens sur l'éléphant ne savent certainement pas qu'ils figurent désormais sur notre site internet. Et vous ne saurez pas non plus où, quand et pourquoi cette photo a été prise!

Alliance Sud InfoDoc est ouvert du lundi au vendredi (av. de Cour 1, Lausanne). Le centre offre une documentation de presse et en ligne sur les pays du monde et les grands enjeux mondiaux. Il organise des conférences-débats et propose pour les classes des animations de discussion et de recherche d'information. Voir www.alliancesud.ch/fr/infodoc